



Depuis que le tribunal a dévoilé le riche patrimoine de l'ancien Ministre de la Défense, Edgar Mebe Ngo'o, les voix se lèvent et réclament une peine exemplaire pour celui qui a été l'un des hommes les plus craints du régime de Paul Biya.

Selon l'ordonnance de renvoi du TCS, l'ancien ministre de la Défense, Edgar Mebe Ngo'o, serait l'un des hommes les plus riches du Cameroun. L'on apprend à la lecture de cette ordonnance que le couple Bernadette et Edgard Alain Mebe Ngo'o possède 53 immeubles, 24 comptes bancaires de 781 200 euros en France et des 3 coffres-forts en devises (dollar américain et canadien, franc belge, congolais), 39 véhicules et engins lourds.

Edgard Alain Mebe Ngo'o est accusé d'avoir touché des pots-de-vin lors de l'achat du matériel militaire. Et d'avoir fait des surfacturations au détriment du trésor public.

Au sein de l'opinion publique, les voix se lèvent et réclament une peine exemplaire pour l'ancien haut commis de l'Etat. Selon Sismondi Barley Bidjocka, l'ancien tout puissant Ministre de la Défense sera condamné à mourir en prison. Citant les sources dans les milieux judiciaires, le journaliste déclare : « ***l'ordre a été donné de vite en finir avec le procès Mebe Ngo'o... Selon un grand juge que je ne cite pas ici, Mebe Ngo'o sera condamné de façon exemplaire à 168 ans de prison ferme et Bernadette sa femme à 55 ans de prison. J'ai mal au ventre pour eux*** ».

Selon le ministère public, le préjudice résultant des marchés surfacturés au ministère de la Défense est de 25 milliards 529 millions 473 mille 265 FCFA.

L'audience dU 10 mai a été suspendue et remise au 25 mai 2021. Les 23 et 24 juin 2021, la procédure va se poursuivre pour l'interrogatoire principal de accusé.